



EDITORIAL

Domaine du Merle, 2010

LE DOMAINE DU MERLE VA-T-IL PRENDRE UN NOUVEL ÉLAN ?

Aujourd'hui propriété de l'Institut Agro, le Merle et ses 400 ha ont été légués à la collectivité par la Famille Abram et remis en 1948 à l'école nationale d'agriculture de Montpellier. Ce site exceptionnel est depuis le siège d'une exploitation agricole à vocation expérimentale et d'un centre de formation de bergers. Au sein du « Conseil du Merle »,

mis en place lors de la donation, la gouvernance du Domaine par l'Institut Agro Montpellier est depuis de nombreuses années, l'objet de multiples contestations, liées notamment à l'inaboutissement de projets annoncés et attendus par la profession agricole. En juin 2021, les acteurs locaux concernés, élus et agriculteurs, en ont fait part au Ministre de l'Agriculture qui, suite à leur courrier, a donné pour mission au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) d'examiner ce qu'il en est. C'est ainsi qu'au printemps 2022 deux inspecteurs du ministère ont rencontré chacune des parties prenantes et rendu leur rapport à la fin de l'été suivant. La Maison de la transhumance tient à saluer la qualité de l'écoute et du travail de ces deux inspecteurs. Leurs recommandations, validées par le ministre, incitent notamment au respect de l'essence et de l'esprit du legs.

Deux des six points de ce rapport portent ainsi sur la composition, les attributions et le fonctionnement du Conseil, qui devra reprendre son appellation initiale de **Conseil de la Fondation Agricole Felix Abram**.

Sa composition sera revue et devra respecter l'équilibre déjà prévu dans le legs, entre les trois catégories d'intérêts en présence : les représentants de l'Etat et des Collectivités, les acteurs professionnels agricoles et les représentants du légataire. Ainsi rénové, ce Conseil doit se réunir au printemps 2023. Souhaitons qu'il puisse enfin impulser, avec l'aide d'un Comité de pilotage et des experts qui y seront associés, un véritable plan de développement pluriannuel du Domaine, incluant entre autres la rénovation du « Château » et de ses abords, dans le cadre d'une stratégie

partagée. Les attentes des partenaires, telles la formation des bergers, les dispositions à prendre face au réchauffement climatique, la problématique de l'eau, absolument vitale en Crau, ou encore les actions pédagogiques à mettre en œuvre, pourront alors être sérieusement planifiées. L'objectif étant en somme de faire du Merle un haut lieu de recherche et de formation pour l'agriculture méditerranéenne du futur, autant, à partir des deux grandes activités agricoles cravenques, la production de foin et l'élevage ovin transhumant, qu'une vitrine de ce que l'agriculture apporte à la société dans la conjoncture complexe que nous traversons. L'organisation désormais récurrente du « Salon des Agricultures de Provence », l'inscription prochaine de la transhumance au patrimoine immatériel de l'UNESCO, le Centre de ressources sur la transhumance, unique en France, rappelons-le, et quantités d'autres projets tel celui que nous poursuivons pour la valorisation de la laine de mérinos d'Arles, auront alors au Merle le cadre qu'il leur faut pour trouver leur plein développement et profiter au plus grand nombre. Nous tenons enfin à saluer les recherches des inspecteurs du CGAAER à propos notamment de la famille des donateurs et des personnalités singulières qui la compose. Ce travail historiographique mériterait d'être poursuivi, et de donner lieu, pourquoi pas, à la publication d'un ouvrage sur l'histoire, l'actualité et le devenir du Domaine du Merle. L'acte philanthropique de la Famille Abram, le site exceptionnel couvert par ce domaine, et les valorisations multiples dont il sera le cadre, dès que les transformations attendues se produiront, le méritent amplement !

Lionel ESCOFFIER,

Président de la Maison de la transhumance



Alpages du Jocou, septembre 2022.

■ UNE THÈSE SUR LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS TRANSHUMANTES OVINES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une approche intégrée de la parcelle au système d'élevage. La mobilité des troupeaux, valorisant une diversité de ressources apparait souvent comme un atout pour les systèmes pastoraux.

Mais chaque type de surface, selon leur nature et leur position géographique, peut être affecté différemment par le changement climatique, ce qui engendre des répercussions sur l'organisation et la viabilité des systèmes d'élevage. Ce projet de recherche, porté par INRAE Grenoble (Laboratoire Ecosystèmes et Sociétés en Montagne) est mené par Anne-Lyse Murro, doctorante. Il s'intéresse aux exploitations transhumantes ovines des Alpes françaises, et vise à mieux comprendre les facteurs de résilience de ces exploitations face au changement climatique en abordant plusieurs questions centrales :

- Quelles sont les vulnérabilités et capacités d'adaptation des végétations et des systèmes d'élevages face à la variabilité des conditions météorologiques d'une année sur l'autre ?
- Quelles propriétés des végétations pastorales peuvent être des atouts pour mieux résister ou tolérer les aléas climatiques ?
- Dans quelle mesure la diversité et la nature des parcelles et des espaces pastoraux mobilisés peuvent jouer un rôle dans la capacité d'adaptation des exploitations transhumantes ?

Ce travail s'appuie sur l'étude d'une dizaine d'exploitations dans les territoires du Lubéron, des Baronnies provençales, du Vercors, des Ecrins et de Savoie, qui représente un panel allant des transhumances courtes aux grands transhumants. Il vise ainsi à analyser les contraintes et opportunités pour l'adaptation au changement climatique de différentes modalités de transhumance. Des indicateurs de résilience seront produits pour caractériser les propriétés des différentes surfaces en herbe mobilisées pour l'alimentation des troupeaux : prairies temporaires et permanentes, zones pastorales intermédiaires et parcours, alpages... Ils prendront en compte aussi bien les caractéristiques des végétations (diversité, propriétés fourragères...) que les usages indiqués par les éleveurs. Une deuxième étape permettra de mieux comprendre les pratiques, l'organisation de l'exploitation et les adaptations déjà mises en place au travers d'entretiens avec les éleveurs. En prenant en compte les caractéristiques de chacun des types d'exploitation (autonomie fourragère, diversité des surfaces mobilisées, temporalité des déplacements des troupeaux etc.), ce travail contribuera à identifier des marges de manœuvres et des leviers d'adaptation pour la gestion des troupeaux transhumants face au changement climatique. Il sera *in fine* complété par une réflexion sur les modalités d'accompagnement des exploitations transhumantes par les politiques publiques.



Transhumance entre La Pobla de l'Illet et El Pla d'Anyella, 2015. Portion du Cami ramader de Marina, Pyrénées catalanes.

■ CAMI RAMADER DE MARINA

Ce « chemin des troupeaux de Marina », s'il fallait le traduire du catalan, désigne un projet qui s'apparente, sous bien des aspects, à celui de La Routo. Ses objectifs sont en effet de trois ordres :

- Défendre et promouvoir l'élevage extensif à travers la pratique de la transhumance,
- Protéger et valoriser le patrimoine matériel et immatériel qu'elle a créé,
- Et promouvoir une forme de tourisme contribuant au développement durable.

Le *Cami ramader de Marina* est l'une des plus anciennes voies de transhumance de la péninsule ibérique. Il se développe sur 240 km, des estives catalanes des Pyrénées orientales jusqu'aux environs de Barcelone, dans le Haut Penedès, réputé pour la qualité exceptionnelle de ses vins, empruntant pour l'essentiel le réseau des *cañadas* (chemins réservés aux troupeaux). Un grand nombre de collectivités territoriales participent à la réactivation de cette voie pastorale dont une française (Angostrina y Villanova de las Escaldas) auxquelles se sont associées de nombreuses associations. Contrairement à la plupart des initiatives de ce type, dont les objectifs sont principalement touristiques et culturels, ce projet auquel sont aussi associés des professionnels de l'élevage, met l'accent sur la défense de la transhumance et de l'élevage extensif. S'il se rapproche en cela de *La Routo*, il rappelle aussi que les transhumants catalans, comme ceux de Provence qui transhumant jusqu'au Piémont italien, ne connaissent pas de frontière. Ces points communs nous incitent à suivre de près son développement d'autant que des contacts récents ont permis à la Maison de la transhumance de lier connaissance avec ses promoteurs. Un partenariat entre les deux itinéraires au travers d'un programme européen portant sur la création d'œuvres culturelles est ainsi à l'étude entre l'Unione Montana Valle Stura, la Maison de la transhumance et l'association *Cami ramader de Marina*. De tels échanges vont nous l'espérons certainement continuer à se multiplier à la faveur du classement prochain de la transhumance au patrimoine immatériel de l'Unesco.





Juliette Polle et Zoé Mitaut, Col du Mont, 2022.

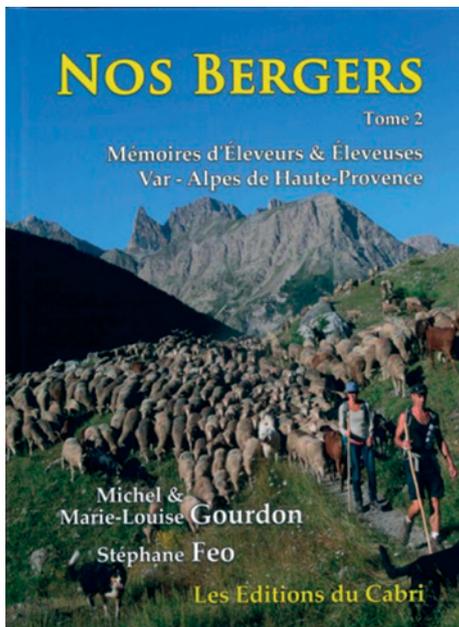
TRANS'ALPINA : UNE TRAVERSÉE DES ALPES À PIED À LA RENCONTRE DES BERGERS

A l'été 2022, nous avons réalisé la traversée des Alpes à pied et en autonomie. De la Slovénie à Monaco nous sommes allées à la rencontre de bergers et vachers, afin de mieux comprendre la réalité de ces métiers, leur quotidien, et les traditions qui y sont rattachées.

Nous avons emprunté l'itinéraire de la Via Alpina, un sentier pédestre reliant Trieste (Italie) à Monaco et traversant les huit pays alpins : Slovénie, Autriche, Allemagne, Liechtenstein, Suisse, Italie, France et Monaco.

Après 96 jours, 1 600 km et 96 000 m de dénivelé positif, nous avons adopté un rythme bien agréable que nous avons eu du mal à quitter. Les journées se ressemblent, surtout le rituel du couscous lyophilisé du midi, mais chaque jour est différent, marqué par de nouvelles rencontres et de nouveaux massifs montagneux. Notre gros coup de cœur reste le parc national du Triglav en Slovénie et le Piémont Italien. Nous sommes notamment passées à l'écomusée du Pastoralisme à Ponteb Bernardo, le partenaire italien de la Maison de la transhumance, par où passe

le GR®69 La Routo®, reliant les plaines de Camargue et de Crau à la vallée de la Stura. Nous avons également mis à rude épreuve durant notre périple la gamme de vêtements techniques en laine Mérinos d'Arles La Routo® offert gracieusement par la Maison de la transhumance, l'entreprise Dal Grande Naturfasern et le Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles. Après 3 mois de marche, les vêtements ont fait leurs preuves malgré notre utilisation intensive ! Après ces beaux paysages et ces belles rencontres alpines, nous sommes retournées à Montpellier pour terminer notre dernière année d'école d'ingénieur agronome. La suite du projet *Trans'Alpina*, c'est une exposition photographique itinérante : photos et textes vont tracer les portraits de ces hommes et femmes, de leur métier, loin des clichés. L'exposition sera inaugurée en début d'année 2024. Pour le moment, nous nous consacrons à nos études et notre stage de fin d'étude où nous partons pour une nouvelle aventure en binôme en Mongolie auprès des éleveurs nomades de chèvres à cachemire. Pour avoir des nouvelles de l'expo et revoir notre périple en photo, vous pouvez nous retrouver sur Facebook (@transalpina2022) et Instagram (@trans.alpina2022).



■ NOS BERGERS - TOME 2 - MÉMOIRES D'ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES - VAR - ALPES DE HAUTE-PROVENCE

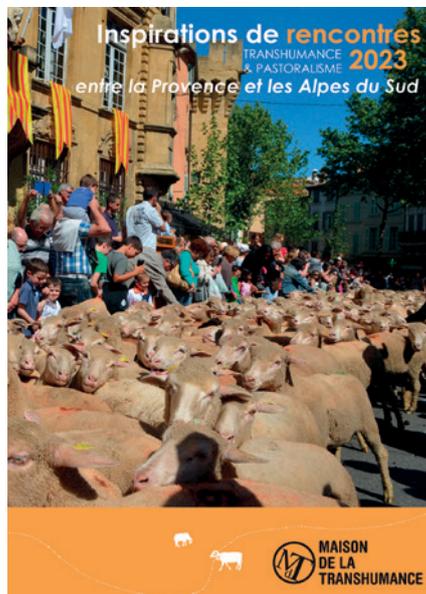
Marie-Louise et Michel Gourdon avaient déjà fait preuve dans le tome 1, « Nos bergers – Histoire du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes », publié en 2014, de leur étourdissante capacité de recherche, de collecte et d'empathie auprès des éleveurs et bergers des Alpes-Maritimes, en rendant compte de leur histoire autant que de leur actualité. Ce premier tome de quelques 365 pages très abondamment illustrées, relevait déjà de la prouesse. Alors que dire du deuxième tome qui compte 800 pages et 2 800 photographies sur les éleveurs du Var et, qu'on nous pardonne d'en rester comme eux à l'ancienne appellation, des Basses-Alpes ? Car il s'agit bien d'un ouvrage hors normes que nous offrent Marie-Louise et Michel Gourdon avec la collaboration de Stéphane Feo. Déjà bien rodée dans le premier tome, la démarche de ces trois auteurs, consiste, à partir du rassemblement le plus exhaustif possible des données historiques, d'y relier l'actualité du pastoralisme dans ses aspects les plus divers, jusqu'à l'identité même des hommes et des femmes grâce auxquels il perdure. Aussi tout y est évoqué de leur histoire, de leurs productions, qu'il s'agisse de la viande, du lait, de la laine et de leurs déclinaisons, des espaces d'estivage, des foires, des conséquences de la prédation et du changement climatique... Au-delà du panorama très complet que tous trois dressent du pastoralisme dans ces deux départements, cet ouvrage est aussi un vibrant hommage à chacune et chacun des acteurs du pastoralisme d'aujourd'hui. À son tour, la Maison de la transhumance leur exprime leur plus vive reconnaissance, pour cette exceptionnelle contribution à la défense du pastoralisme provençal et alpin.
Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 2022.



AGENDA

NOUVEAUTÉ

Afin de vous tenir informés des manifestations autour de la transhumance et de l'élevage pastoral entre la Provence et les Alpes du Sud en 2023, vous pouvez consulter la brochure dédiée sur le site : www.transhumance.org



Du 28 février au 2 mars Salon International de l'Agriculture

Paris - Portes de Versailles - Hall 7-1 - Pavillon Région SUD
Présentation des vêtements de pleine nature en laine Mérinos d'Arles La Roulo®

Du 24 au 26 mars Salon du Randonneur

Lyon - Centre des Congrès
Espace La Roulo® - Vêtements de pleine nature en laine Mérinos d'Arles
www.randonnee.org

Vendredi 14 et samedi 15 avril Festival du film Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain

Digne-les-Bains - Ciné Toiles
www.cerpam.com

Jeudi 20 avril Conférence La Roulo. Sur les chemins de la transhumance

Maison de la Vie Associative - Salon de Provence
<http://salonpatrimoineetchemins.fr>

Samedi 22 avril Fête de la transhumance de Fontvieille

www.fontvieille.fr

Du 21 au 23 avril Festival Pastoralisme d'aujourd'hui, du mouton à la laine

Les Baux de Provence
www.lesbauxdeprovence.com

Samedi 29 avril Fête de la transhumance de Salon-de-Provence

www.salondeprovence.fr

Lundi 29 mai Fête de la transhumance de Saint-Rémy-de-Provence

www.saint-remy-de-provence.com

Du 2 au 4 juin Salon des Agricultures de Provence

Domaine du Merle - Salon de Provence
www.salondesagriculturesdeprovence.com

Samedi 10 juin Fête de la transhumance de Jausiers

www.ville-jausiers.fr

Du 9 au 11 juin Fête de la transhumance de Castellane



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**



Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : splateel@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information :
Claire Dallemagne, Jean-Claude Duclos, Lionel Escoffier,
Patrick Fabre, Zoé Mitaut, Anne-Lyse Murro, Juliette Polle

Crédits photos : Asso. Camí ramader de Marina, Claire Deleglise,
Patrick Fabre, Zoé Mitaut, Juliette Polle, Lionel Roux

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an

En tant que personne morale (structure) : 60 €/an